

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 décembre 2024

POSE D'UNE PREMIÈRE PIERRE D'UNE RÉSIDENCE À ALÈS : VALORISER LE POTENTIEL D'UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR OFFRIR DES LOGEMENTS DE QUALITÉ AUX SALARIÉS, À PROXIMITÉ DES BASSINS D'EMPLOI



*Pose de la première de la résidence Solelhada mardi 3 décembre, en présence, notamment, du Préfet du Gard, Jérôme Bonet, du Sous-Préfet d'Alès, Émile Soumbo, du Président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, du Maire d'Alès, Max Roustan, et du Directeur Général de Logis Cévenols, Thierry Spiaggia
(Crédit : Foncière Logement)*

À Alès, Foncière Logement a posé ce mardi 3 décembre la première pierre de sa résidence Solelhada en présence, notamment, du Préfet du Gard, Jérôme Bonet, du Sous-Préfet d'Alès, Émile Soumbo, du Président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, du Maire d'Alès, Max Roustan, du Directeur Général de Logis Cévenols, Thierry Spiaggia.

La construction de cette résidence s'inscrit dans le projet de requalification d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) qui s'étend autour de la rue du faubourg du soleil, au sud de la ville.

Grâce à une offre de logements de qualité à des loyers abordables, cette diversification de l'habitat impulsée par Foncière Logement permettra de contribuer à la mixité sociale au sein du quartier et de répondre aux besoins de logements des salariés et des dynamiques économiques du territoire.



Architecte : Thomas Grenier / Opérateur : Himmog / Crédit : Foncière Logement

DES LOGEMENTS COLLECTIFS DE QUALITÉ À LOYER LIBRE DESTINÉS AUX SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Fruit d'un travail mené avec les services de la Ville et de l'Agglomération, les équipes du Logis Cévenoles, l'opérateur Himmog et l'architecte Thomas Grenier, la résidence Solelhada accueillera 21 logements collectifs locatifs à loyer libre destinés aux salariés du secteur privé et un local d'activité en rez-de-chaussée. Elle sera bâtie au sein d'un espace public totalement réaménagé, à proximité de la gare et d'une école, et livrée à la fin de l'année 2026.

À l'instar de chacun des programmes développés par Foncière Logement, la qualité a été un impératif, en matière d'usage, grâce à des logements spacieux, conçus avec de grandes terrasses et des matériaux nobles. En matière environnementale également, en s'inscrivant dans la RE2020, grâce à une production de chauffage par pompes à chaleur individuelles et des panneaux rayonnants, et une production d'eau chaude sanitaire par pompes à chaleur collectives.

DÉVELOPPER L'OFFRE ATTENDUE PAR LES ENTREPRISES ET LES ÉLUS LOCAUX POUR LOGER LES ACTIFS EN MISANT SUR LE POTENTIEL DES QPV



Architecte : Thomas Grenier / Opérateur : Himmog / Crédit : Foncière Logement

Forte de son expérience, de ses résultats, et de son analyse fine des besoins des territoires, Foncière Logement est convaincue que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), trop souvent marginalisés et stigmatisés, sont des leviers de croissance.

C'est en offrant, à proximité des bassins d'emploi, des logements à des loyers inférieurs au marché que Foncière Logement attire les actifs libres du choix de leur habitat dans les QPV. Elle répond ainsi aux besoins des salariés, favorise le rapprochement domicile-travail et améliore leur qualité de vie.

En répondant également aux besoins des entreprises et des élus locaux, Foncière Logement contribue significativement au changement d'image de quartiers en mutation, à révéler leur potentiel et à renforcer leur dynamisme, comme c'est le cas à Alès, cinquième bassin de vie de l'Occitanie, deuxième pôle industriel de la région et incubateur de filières d'excellence.

À PROPOS DE FONCIÈRE LOGEMENT

Créée en 2002 en application d'une convention conclue avec l'État, gérée par les partenaires sociaux, Foncière Logement est une association à but non lucratif, membre du groupe Action Logement.

Investie de missions d'intérêt général, Foncière Logement construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé. Elle favorise la mixité sociale en investissant dans les zones tendues et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Elle lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Enfin, elle contribue au financement des retraites du secteur privé, par transfert gratuit de son patrimoine à AGIRC-ARRCO.

Contacts presse foncière logement :

Jean-Marie Vinas – 06 03 26 67 84 – JEANMARIE.VINAS@HA-HA.FR